

Délibération n° 20260609-002

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 9 juin 2026

Objet : FIXATION DU
NOMBRE DE VICE-
PRÉSIDENTS

Rapporteur : Laurent
COUDUN

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Yves
NEDELLEC

Date de convocation :
29 mai 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 144
Présents : 106
Pouvoir : 6
Votants : 112

Pour : 41
Contre : 61
Abstention : 9
Ne prend pas part au
vote : 1

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME

16 JUIN 2026

BUREAU DU COURRIER

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à dix-huit heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, salle des Fêtes de Chanonat, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires et suppléants ayant pouvoir :

Tourlonias Vincent ; Niay Edwige ; Bouchet Hervé ; Pinte Emmanuel ; Pillon Stéphane ; Genteuil Bruno ; Grasset Lydia ; Voisin Thierry ; Coudun Laurent ; Labussiere Jean-Marc ; Boucheix Patrick ; Friteyre Lilian ; Mulle Kevin ; Archeny Danièle ; Héritier Roland ; Mongheal Jean-Luc ; Fayolle Séverine ; Rossignol Dominique ; Bourdouleix Roger ; Pireyre Jérôme ; Ruel Pierre-Michel ; Fruchart Jean-Luc ; Faure Philippe ; Donnat Nicolas ; Nedellec Jean-Yves ; De Montety Louis ; Lacipiere Stéphanie ; Vatin Thierry ; Planeix Frédéric ; Solvignon Yves ; Morin Sébastien ; Pontrucher Bruno ; Grenet Daniel ; Chanelle Pierre ; Guittard Antoine ; Pomerol Christel ; Peny Mathieu ; Stanislas Anne-Laure ; Malinaud Hugues ; Leroy Anthony ; Lonchambon Christian ; Martin Isidro ; Rebeyre Sabine ; Royet Céline ; Bannier Dominique ; Barrasson Bernard ; Lopez Argimiro ; Martel Daniel ; Médard François ; Brochard Claude ; Lardans Jacques ; Chambonet Olivier ; Planeix Yvon ; Bonnet Grégory ; Amadiou Jocelyn ; Savy Philippe ; Lopez Bruno ; Cailloux Luc ; Picard Loïc ; Dugat Jacques ; Brugière Éric ; Jarlier Dominique ; Chassagne Nathan ; Girard Jean-Baptiste ; Millet Arnaud ; Thomas Freddy ; Crozet Elisabeth ; Servier Pascal ; Durand Jean-Paul ; Goubeyre Bernard ; Fleury Alexandre ; Souchal Catherine ; Meunier Gautier ; Brun Éric ; Lacquit Véronique ; Calchera Éric ; Descollonges Maxim ; Thuret Noël ; Gaumet Jérôme ; Durin Sylvain ; De Guerines Bertrand ; Delage Moïse ; Sauvage Philippe ; Carrias Marc ; Gayet David ; Coutadeur Patricia ; Abelard Nathalie ; Dain Denis ; Combes Didier ; Deat Dominique ; Roussy Raphaël ; Magnoux André ; Barillet Christophe ; Carette Johan ; Tillié Antoine ; Chansard Gérard ; Perret Jean-Philippe ; Meyer Jean-François ; Saux Marion ; Guillaume Stéphane ; Epinat Paul ; Giral Thomas ; Manresa Jean-Luc ; Béal Sandrine ; Bodinat Louis-Emmanuel ; Roux Francis

Pouvoirs :

Col Jean-Louis - Procuration à Pillon Stéphane
Dubois Étienne - Procuration à Lacipiere, Stéphanie

Viriot Jean-Claude - Procuration à Vatin Thierry
Clignac Jean-Louis - Procuration à Malinaud, Hugues
Gay Lionel - Procuration à Crozet Elisabeth
Balisoni Daniel - Procuration à Bodinat Louis-Emmanuel

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)(S)

L'organe délibérant détermine, par délibération, le nombre de Vice-Président(e)(s).

Le nombre de Vice-Président(e)(s) doit être au minimum de 1 et ne peut être supérieur à 20% arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant sans pouvoir dépasser le seuil de 15 Vice-Président(e)(s).

L'organe délibérant peut, à la majorité des 2/3, fixer un nombre de Vice-Président(e)(s) supérieur à 20%, sans pouvoir dépasser 30% de son effectif et le nombre de 15.

L'organe délibérant a un effectif total de 144 délégués soit un nombre maximum de Vice-Président(e)(s) fixé à 15.

Le Président propose au Comité syndical de fixer à sept le nombre de vice-présidents.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical rejette cette proposition.

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS : 7			Rejetée
		Votants	112 voix
Scrutin	Public	A voté	112 voix
Majorité requise	Simple	Exprimé / 100,00 %	102 voix
	Majorité relative des voix exprimées		
Pour		40,2 %	41 voix
Contre		59,8 %	61 voix
Abstention			9 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix

(AGGLO PAYS D'ISSOIRE) ANZAT-LE-LUGUET - Niay Edwige ; (AGGLO PAYS D'ISSOIRE) COLLANGES - Pinte Emmanuel ; (AGGLO PAYS D'ISSOIRE) NONETTE-ORSONNETTE - Grasset Lydia ; (AMBERT LIVRADOIS FOREZ) AMBERT - Boucheix Patrick ; (AMBERT LIVRADOIS FOREZ) AMBERT LIVRADOIS FOREZ - Friteyre Lilian ; (AMBERT LIVRADOIS FOREZ) ARLANC - Mulle Kévin ; (AMBERT LIVRADOIS FOREZ) AUZELLES - Archeny Danièle ; (AMBERT LIVRADOIS FOREZ) SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE - Héritier Roland ; (AMBERT LIVRADOIS FOREZ) SAINT-GERMAIN-L'HERM - Mongheal Jean-Luc ; (BILLOM COMMUNAUTE) BILLOM - Rossignol Dominique ; (BILLOM COMMUNAUTE) ISSERTEAUX - Bourdouleix Roger ; (CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS) CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS - Fruchart Jean-Luc ; (CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS) SAINT-GERMAIN-PRES-HERMENT - Donnat Nicolas ; (CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS) VILLOSSANGES - Nedellec Jean-Yves ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) AUBIERE - Lacipiere Stéphanie ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) BEAUMONT - Duboisset Étienne - Procuration à Lacipiere Stéphanie ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CEBAZAT - Planeix Frédéric ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CEBAZAT - Solvignon Yves ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CENDRE - Morin Sébastien ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CHAMALIERES - Chanelle Pierre ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CHAMALIERES - Guittard Antoine ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CHAMALIERES - Pומרol Christel ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) COURNON-D'Auvergne - Clignac Jean-Louis - Procuration à Malinaud Hugues ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) COURNON-D'Auvergne - Malinaud Hugues ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) GERZAT - Leroy Anthony ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) GERZAT - Lonchambon Christian ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) LEMPDES - Martin Isidro ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) LEMPDES - Rebeyre Sabine ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) LEMPDES - Royet Céline ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) ORCINES - Barrasson Bernard ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) PERIGNAT-LES-SARLIEVE - Lopez Argimiro ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) PONT-DU-CHATEAU - Martel Daniel ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) PONT-DU-CHATEAU - Médard François ; (COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) DAVAYAT - Amadieu Jocelyn ; (COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) MONTCEL - Lopez Bruno ; (DOMES SANCY ARTENSE) BAGNOLS - Picard Loïc ; (DOMES SANCY ARTENSE) CEYSSAT - Dugat Jacques ; (DOMES SANCY ARTENSE) ROCHEFORT-MONTAGNE - Jarlier Dominique ; (ENTRE DORE ET ALLIER) CREVANT-LAVEINE - Chassagne Nathan ; (ENTRE DORE ET ALLIER) JOZE - Millet Arnaud ; (ENTRE DORE ET ALLIER) MOISSAT - Thomas Freddy ; (MASSIF DU SANCY) VERNET-SAINT-MARGUERITE - Servier Pascal ; (MOND'ARVERNE COMMUNAUTE) CHANONAT - Durand Jean-Paul ; (MOND'ARVERNE COMMUNAUTE) CREST - Fleury Alexandre ; (MOND'ARVERNE COMMUNAUTE) MARTRES-DE-VEYRE - Meunier Gautier ; (MOND'ARVERNE COMMUNAUTE) SAINT-AMANT-TALLENDE - Lacquit Véronique ; (MOND'ARVERNE COMMUNAUTE) VEYRE-MONTON - Descollonges Maxim ; (PLAINE LIMAGNE) LIMONS - Delage Moïse ; (PLAINE LIMAGNE) RANDAN - Gayet David ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) CHAPPES - Coutadeur Patricia ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) ENTRAIGUES - Combes Didier ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) MALAUZAT - Roussy Raphaël ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - Chansard Gérard ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) SAINT-BONNET-PRES-RIOM - Perret Jean-Philippe ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) VARENNES-SUR-MORGE - Meyer Jean-François ; (SECTEUR ECLAIRAGE URBAIN) LEMPDES - Saux Marion ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) AUBUSSON-D'Auvergne - Guillaume Stéphane ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) CELLES-SUR-DUROLLE - Epinat Paul ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) LA RENAUDIE - Giral Thomas ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) THIERS - Bodinat Louis-Emmanuel ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) SAINT AGATHE - Balisoni Daniel - Procuration à Bodinat Louis-Emmanuel

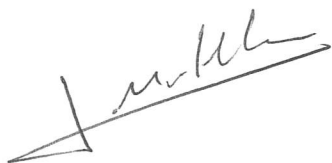
Abstention**9 voix**

(AGGLO PAYS D'ISSOIRE) MAREUGHEOL - Genteuil Bruno ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) CHATEAUGAY - Peny Mathieu ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) NOHANENT - Bannier Dominique ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) SAINT-GENES-CHAMPANELLE - Chambonet Olivier ; (CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) SAINT-GENES-CHAMPANELLE - Planeix Yvon ; (MOND'ARVERNE COMMUNAUTE) LA ROCHE-BLANCHE - Souchal Catherine ; (PAYS DE SAINT ELOY) DURMIGNAT - Thuret Noël ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) OLMET - Béal Sandrine ; (THIERS DORE ET MONTAGNE) THIERS DORE ET MONTAGNE - Roux Francis

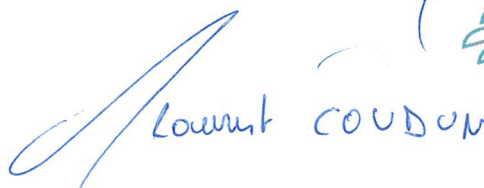
Ne prend pas part au vote**1 voix**

(CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) ROMAGNAT - Lardans Jacques

Le secrétaire de Séance,
Jean-Yves NEDELLEC



Pour ampliation certifié conforme,
Le Président,
Laurent COUDUN



 **territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME